



FOD MOBILITEIT EN VERVOER
SPF MOBILITÉ ET TRANSPORTS

VBO FEB

Verbond van Belgische Ondernemingen
Fédération des Entreprises de Belgique



Vlaams
netwerk van
ondernemingen



CELLULE
MOBILITÉ
UNION WALLONNE DES ENTREPRISES



Enquête fédérale obligatoire sur les déplacements domicile-travail

Comment procéder

Programme

- 1. Introduction – Qu'est-ce que l'enquête fédérale?**
- 2. Présentation de l'enquête 2021**
- 3. Présentation du tool offert par le SPF**
- 4. Comment intégrer cela dans la semaine de la mobilité ?**
- 5. Q&A**



SPF **MOBILITÉ ET TRANSPORTS**
DG **POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE ET FERROVIAIRE**



Enquête fédérale sur les déplacements domicile-travail 2021 – Aspects pratiques

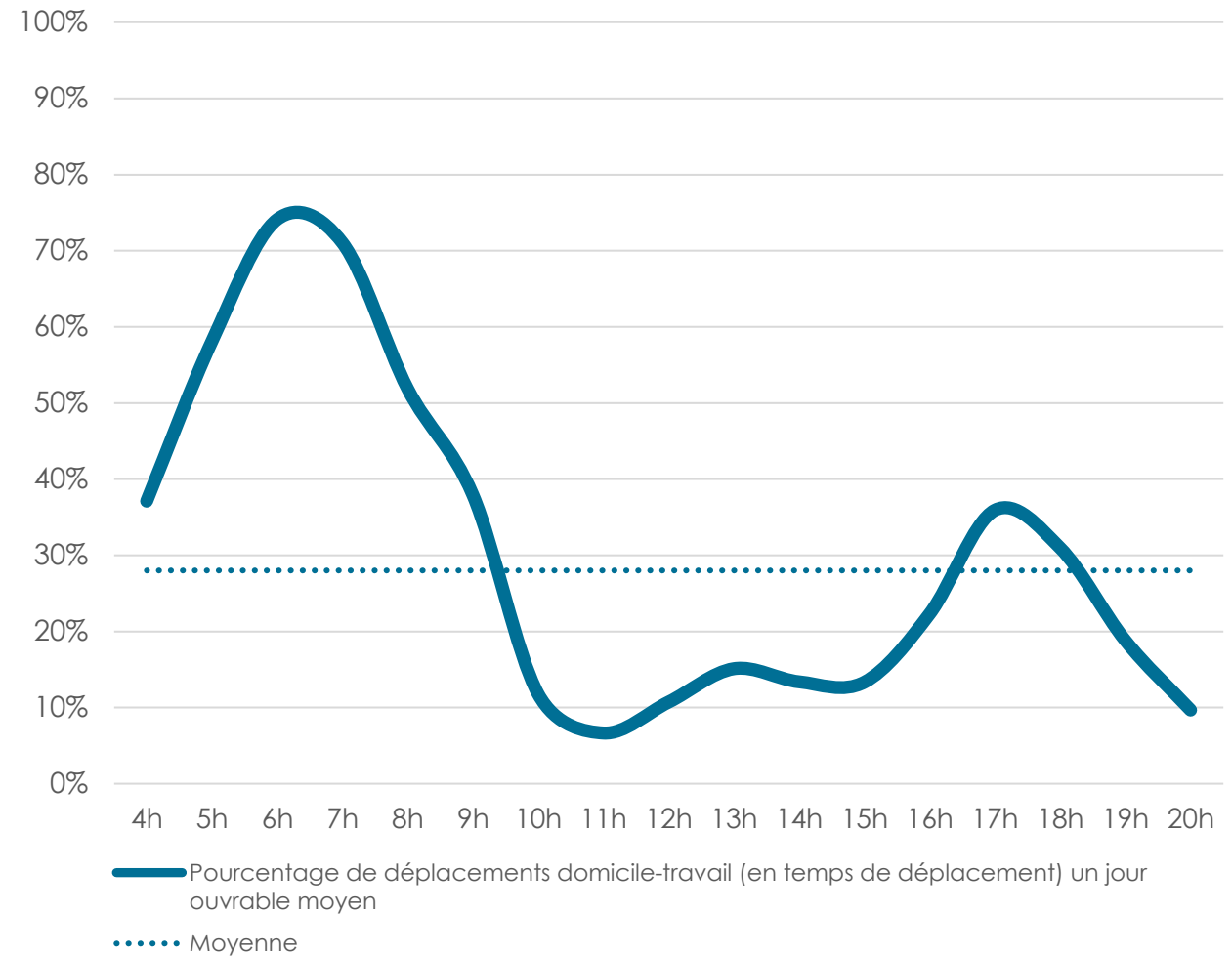
Christophe Pauwels - 29 juin 2021



Importance des déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail représentent plus de 20% du temps passé à se déplacer, et **28%** les jours ouvrables

Mais plus de la moitié des déplacements à l'heure de pointe du matin





L'enquête fédérale sur les déplacements domicile-travail

Obligation pour toutes les employeurs belges (secteur public et privé) qui emploient au moins 100 travailleurs

Loi du 8 avril 2003





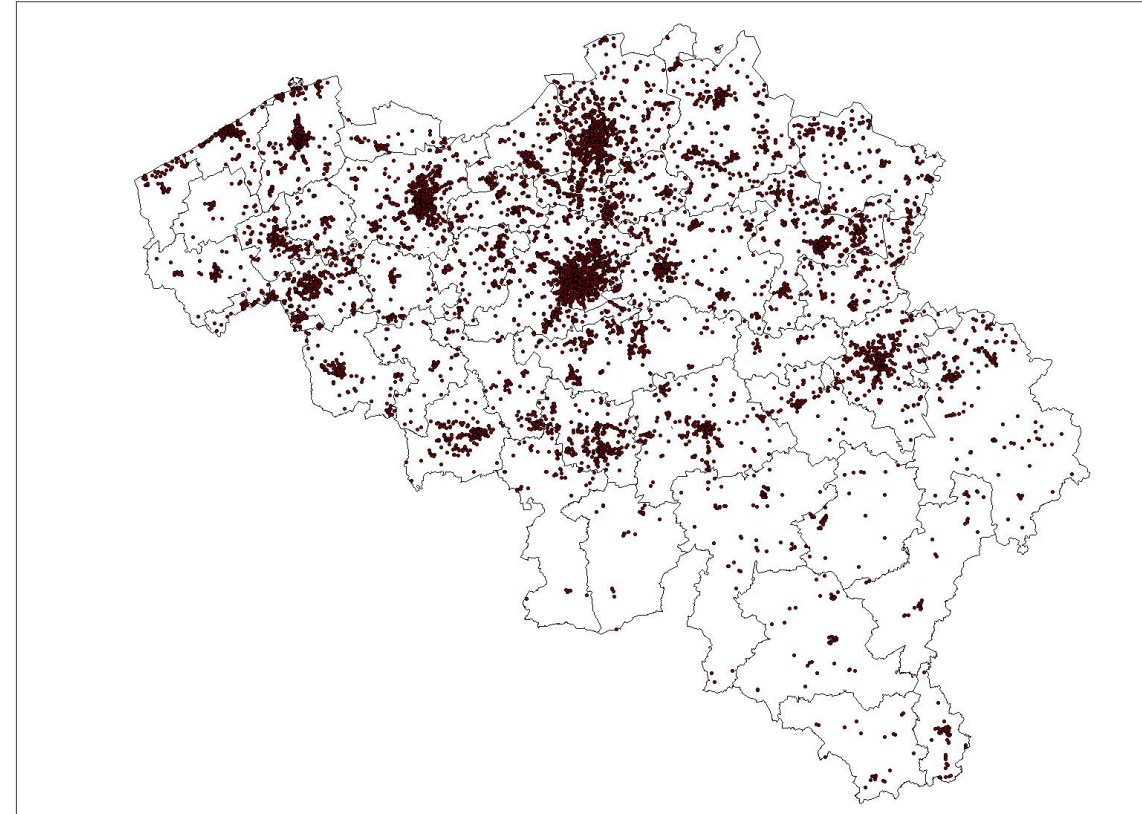
Généralités sur l'enquête

Tous les 3 ans depuis
2005

Un formulaire à remplir
pour toutes les unités
vers lesquelles se
déplacent au moins
30 travailleurs

Diagnostic sur la
mobilité domicile-
travail des travailleurs

À remplir via une
application en ligne





Deux objectifs

**Recueillir des statistiques pour
les politiques de mobilité à tous
les niveaux**



**Encourager la discussion sur
la mobilité durable au sein
des entreprises**





Changements par rapport à 2017

Conséquences de la crise sanitaire

- Report d'un an
- Impact sur la façon de compter les travailleurs par unité
- Prise en compte du télétravail permanent dans la liste des modes de transport
- Il est conseillé d'attendre l'automne pour récolter les données

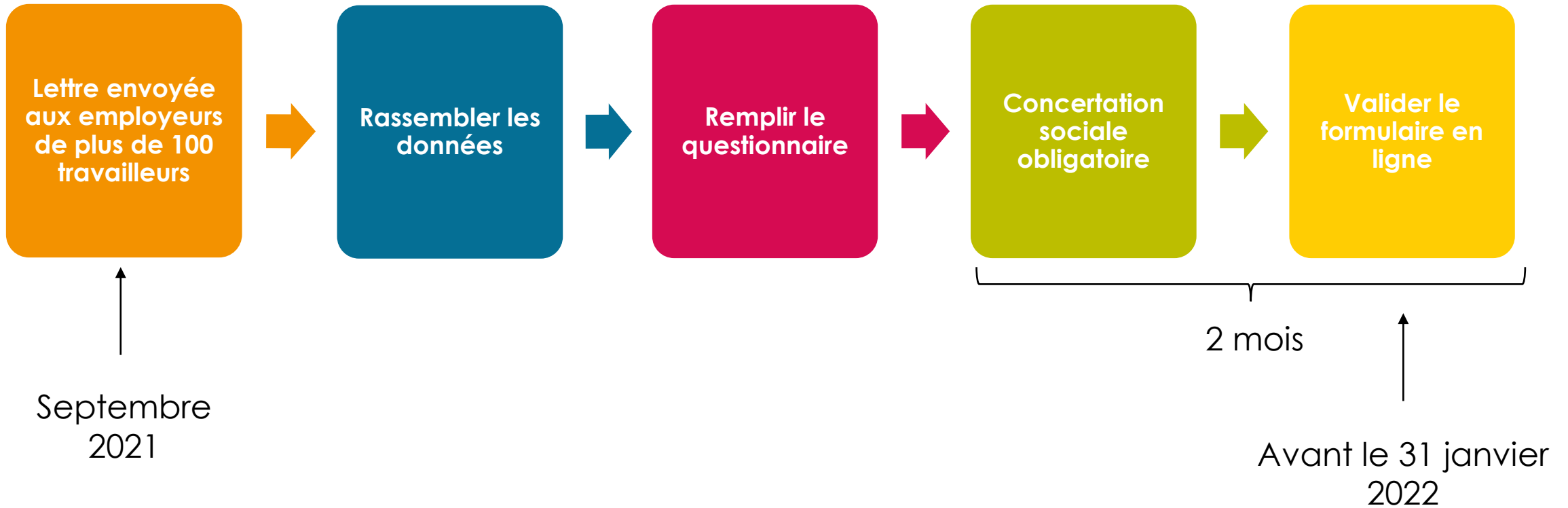
Application améliorée

- Nouvelle interface pour la liste des unités et le nombre de travailleurs
- Amélioration de l'outil qui permet d'interroger les travailleurs

+ Quelques autres adaptations dans le formulaire



Procédure





Calcul du nombre de travailleurs

Au niveau de l'employeur (calcul **théorique**)

L'enquête est obligatoire pour les employeurs qui occupent plus de 100 travailleurs.

Entreprises privées :

Nombre moyen de travailleurs calculé selon les règles en application pour la formation des conseils d'entreprise et des comités pour la prévention et la protection au travail (période de référence des 4 trimestres qui se terminent au 30 juin 2021).

Institutions publiques :

Nombre de membres du personnel statutaire et contractuel (avec un contrat de travail depuis au moins un an) qui sont en service au 30 juin 2021.

Ce calcul n'a d'intérêt que si l'employeur est proche de la limite des 100 travailleurs.



Calcul du nombre de travailleurs

Au niveau de l'unité (calcul **pratique**)

Pour les employeurs concernés, un formulaire doit être complété pour chaque unité où se rendent au moins **30 travailleurs (internes et externes)** au moins deux jours par semaine dans des circonstances normales (hors crise sanitaire).

Sont comptés :

- Les travailleurs qui se rendent vers l'unité au début de la journée (même s'il font des déplacements professionnels ensuite).
- Les travailleurs qui font du télétravail en permanence en raison de la crise sanitaire, mais qui, sinon, se rendraient vers l'unité.

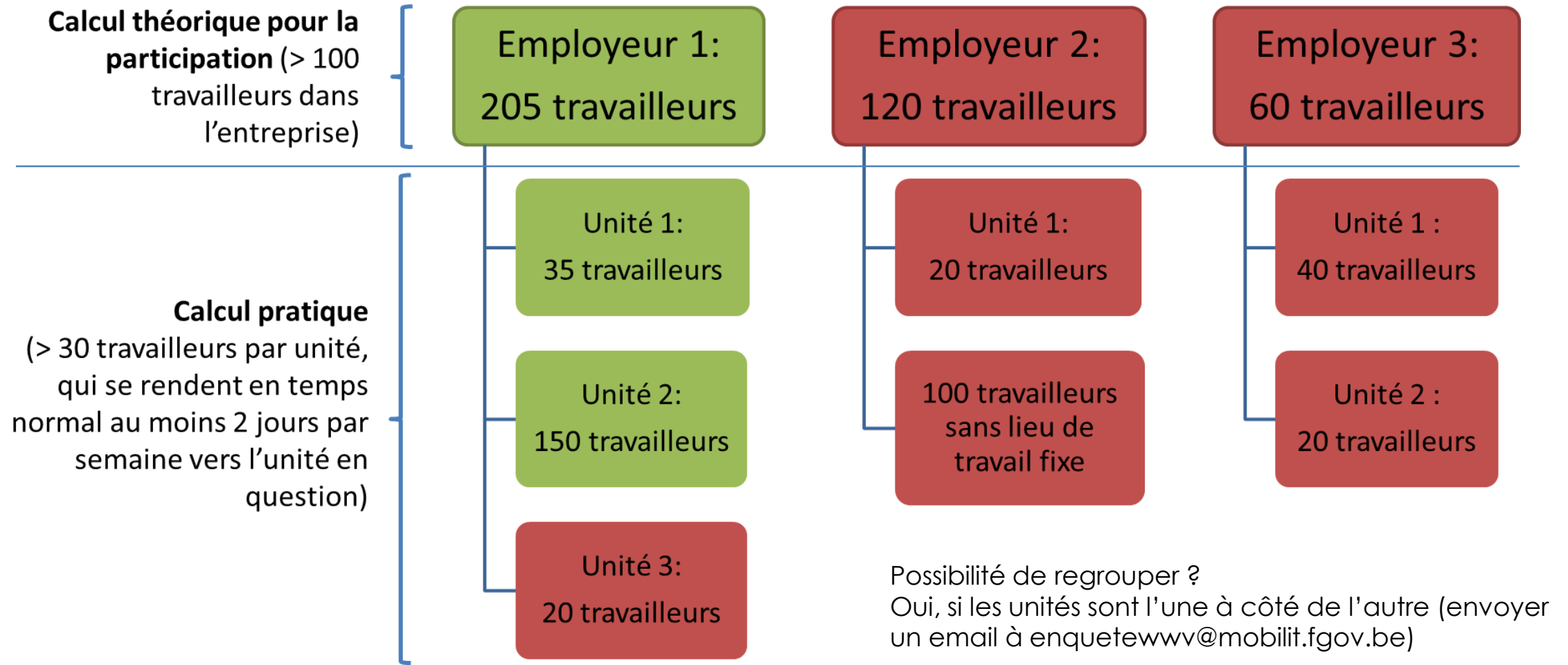
Ne sont pas comptés :

- Les travailleurs qui ne se rendent pas sur le même lieu de travail au moins deux jours par semaine dans des circonstances normales (hors crise sanitaire).

Le formulaire est ensuite rempli en considérant ces travailleurs-là.



Calcul du nombre de travailleurs : exemples





Plan de déplacements (PDE) obligatoires à Bruxelles

Si un PDE a été rempli pour une unité, les données peuvent être transmises automatiquement au SPF (voir formulaire PDE).

1.2. Diagnostic fédéral

Souhaitez-vous que le présent formulaire réponde également au diagnostic fédéral des déplacements domicile-travail ? Oui Non

⚠ Attention, afin de remplir votre obligation auprès du SPF Mobilité et transport, vous devrez ré-encoder dans leur application toutes les données reprises dans ce formulaire.

# travailleurs par site	Bruxelles	Flandre	Wallonie
< 30	Pas d'obligation	Pas d'obligation	Pas d'obligation
Entre 30 et 100	Enquête fédéral	Enquête fédéral	Enquête fédéral
>100	PDE	Enquête fédéral	Enquête fédéral



Le formulaire

- 1) Informations générales
- 2) Organisation du travail (horaires/télétravail)
- 3) Modes de transport
 - En général : le mode de déplacement principal pour chaque travailleur (répartition par genre facultative)
 - Le mode de déplacement principal, par code postal du domicile (tableau rempli pour au moins 40% des travailleurs)
 - Déplacements d'approche et finaux (facultatif)
- 4) Accessibilité et problèmes de mobilité
- 5) Mesures prises



Comment récolter les données

Parties 2 et 5

Données de l'employeur

Partie 3 : modes de transport

Partie en générale la plus compliquée ! Au choix de l'employeur :

- Utilisation de données des ressources humaines (par ex : on sait qui reçoit une indemnité vélo, qui utilise le parking, etc.)
- Consultation des travailleurs via l'outil du SPF (tous les tableaux se remplissent alors automatiquement !)

Partie 4 : accessibilité et problèmes de mobilité

Les réponses sont plus subjectives. Au choix :

- Avis du responsable de l'enquête
- Avis des travailleurs via l'outil du SPF qui permet de les consulter



Partie 3 : modes de déplacements

3.1

Mode	#
Voiture	80
Train	10
Vélo	20
...	40
TOTAL	150 (= C)

3.2

Code postal	Voiture	Train	Vélo	...	TOTAL
1000	30	4	0		34
9112	2	0	5		7
4000	10	1	2		13
3500	15	2	3		20
2000	5	1	5		11
TOTAL	62	8	15		85 (>40% de C)

C'est la situation au moment de la récolte des données qui est prise en compte.

Si possible : attendre un moment où la crise sanitaire a moins d'impact pour par exemple récolter les données auprès des travailleurs.



Données internes ou consultation des travailleurs

Données internes

Conditions

- L'employeur a déjà toutes les données concernant les modes de déplacement de ses travailleurs, avec le code postal de leur domicile, et les nombres de jours de télétravail par personne
- La personne responsable de l'enquête évalue elle-même l'importance des problèmes de mobilité

Avantage

- Potentiellement des données pour tous les travailleurs directement

Consultation des travailleurs

Conditions

- L'employeur peut consulter les travailleurs en leur donnant un lien (par email ou autre), et obtenir au moins 40% de réponses (représentatives)
- Utilisation de l'outil d'enquête du SPF, ou d'un équivalent

Avantages

- Les données nécessaires pour la partie 3 sont automatiquement récoltées et complétées entièrement
- Des données supplémentaires sur la mobilité des travailleurs sont disponibles (par exemple sur l'utilisation des vélos électriques, ou les modes d'approche et finaux)
- Les problèmes de mobilité (partie 4) peuvent être évalués par les travailleurs



L'application permettant de remplir le formulaire

Accès à l'application

- Lien sur le site internet du SPF
- Les accès à l'application sont donnés par l'employeur, via la **gestion des rôles eGov**. Le SPF Mobilité et Transports n'envoie **pas de mot de passe**.
- Sauf intervention de l'employeur dans la gestion des rôles, les personnes qui avaient accès à l'application en 2017 ont encore accès.
- Connexion via carte d'identité électronique ou Itsme

Autres fonctionnalités

- Lien direct à la Banque-Carrefour des Entreprises
- Outil (facultatif) permettant de consulter les travailleurs et remplir une partie du formulaire automatiquement
- Accès spécifique pour les mandataires (secrétariats sociaux)



Informations et contacts

Consultez le site internet !

https://mobilit.belgium.be/fr/mobilite/domicile_travail

(lien vers l'application, FAQ, formulaire...)



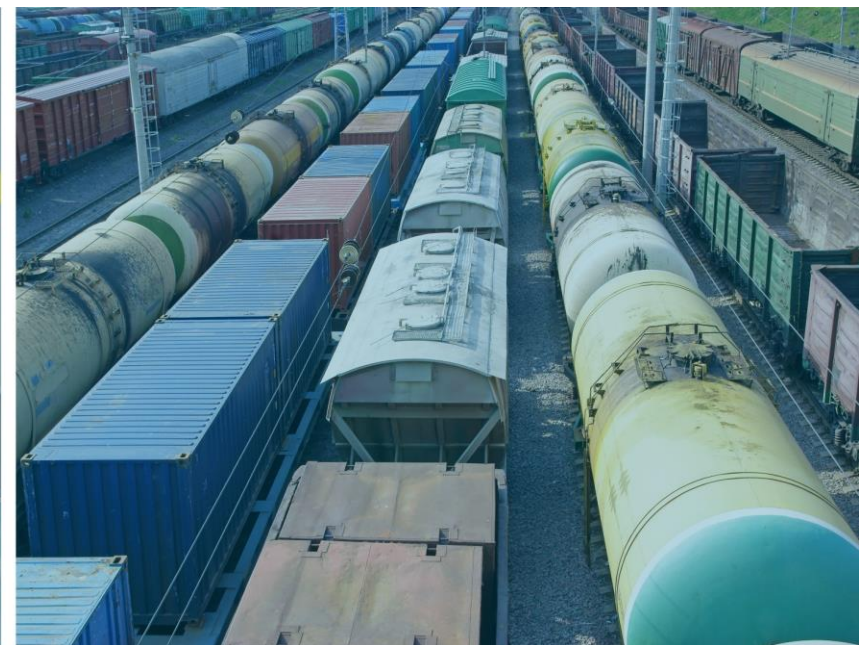
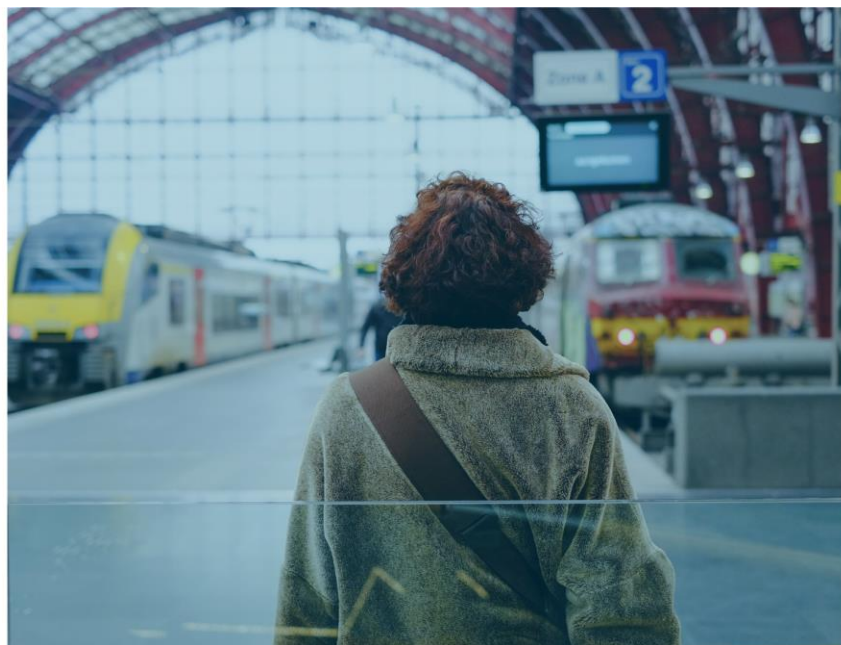
Helpdesk à partir du 1^{er} juillet

02 545 50 74

enquetewwvmobilit@eranova.fgov.be



SPF **MOBILITÉ ET TRANSPORTS**
DG **POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE ET FERROVIAIRE**



Merci pour votre attention



www.mobilit.belgium.be

.be

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DIAGNOSTIC FÉDÉRAL DE MOBILITÉ

JUIN 2021

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

EN EUROPE

Campagne de communication et de sensibilisation sur la
mobilité urbaine durable



Changement de comportement



Mobilité active



Transport public



Solutions de transport doux et intelligent

Villes, entreprises, associations, écoles
participent au mouvement.



LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

EN BELGIQUE

Sensibiliser les citoyens et entreprises
à une mobilité alternative



Différents thèmes choisis chaque année



Organisation de Défis Mobilité

	L'entreprise privée (primée par la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises)
	L'administration/institution publique (primée par le Service public de Wallonie)
	Le projet mobilité porté par des représentants du personnel (primé par les Cellules Syndicales de Mobilité)
	L'entreprise ayant mis en place des actions pour le transport de marchandises (primée par la Direction du Transport et de l'Intermodalité des marchandises)
	L'école (primée par le Service Public de Wallonie)

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

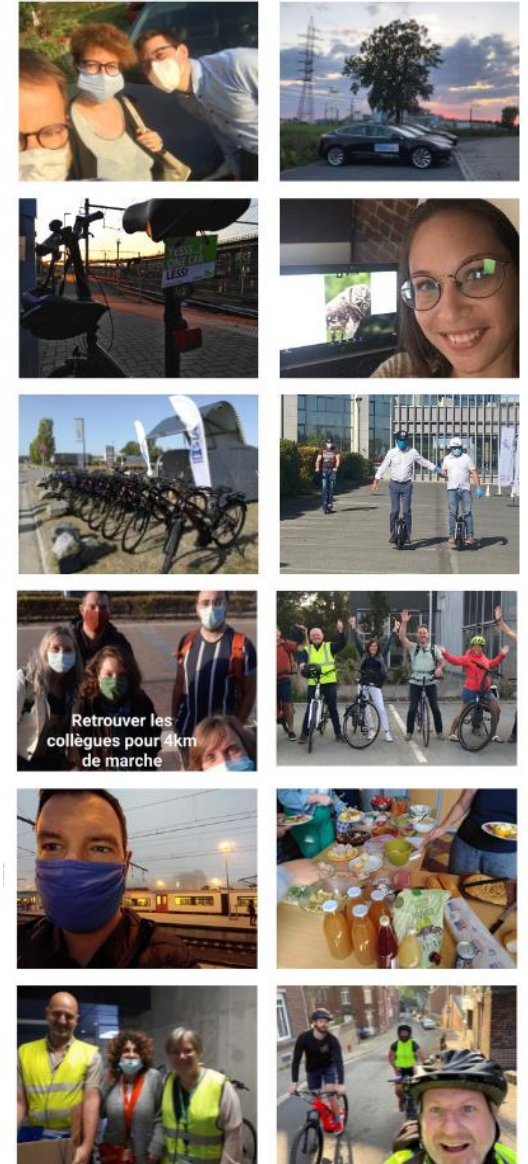
PASSER À L'ACTION

VALORISATION

Valoriser et communiquer sur ce qui existe déjà dans l'entreprise

INNOVATION

- ✓ Covoiturage : speed-dating, carte des covoitureurs, ballons...
- ✓ Transport en commun : tickets et abonnements gratuits...
- ✓ Mobilité douce: tests, challenges, formations, petits-déjeuners...
- ✓ Motorisations : conférence, test...
- ✓ Télétravail : challenge photo...



LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

LE DIAGNOSTIC, UNE OPPORTUNITÉ

PENDANT

- ✓ Profiter de l'engouement, de la communication, de la mobilisation.
- ✓ Une enquête vers le personnel ? C'est le moment !
- ✓ Une communication vers le personnel ? C'est le moment !

APRÈS

- ✓ Analyser et exploiter les données récoltées.
- ✓ Orienter sa politique de mobilité.
- ✓ Cellules conseil et bureaux d'étude pour vous aider à concrétiser en plan d'actions.
- ✓ Formations au Mobility Management.

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

INFOS



Cellule Mobilité de l'UWE
mobilite@uwe.be
010/48.94.05



Het Netwerk Duurzame Mobiliteit
info@duurzame-mobiliteit.be
09/331.59.10



Bruxelles Mobilité
svp@sprb.brussels
0800 94 001